



CABINET SAMAMA

Expert comptable / Commissaire aux comptes
EXPERT COMPTABLE inscrit au Tableau de l'Ordre de Paris
COMMISSAIRE AUX COMPTES Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Numéro d'Organisme de Formation : 11 92 07276 92
Email : eric.samama@samexpertfr

SPEDIDAM

SOCIETE CIVILE A CAPITAL VARIABLE

SIEGE SOCIAL : 16, rue Amélie - 75007 PARIS

R.C.S.PARIS 344 175 153

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
VISE A L'ARTICLE 612-5 DU CODE DE COMMERCE
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

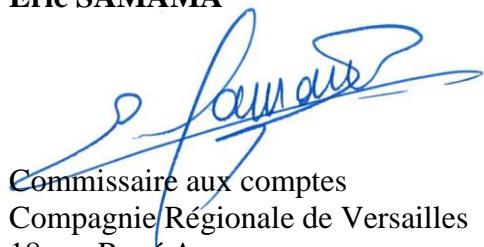
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Colombes, le 20 avril 2017

Eric SAMAMA



Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale de Versailles
18 rue René Aperre
92700 COLOMBES

Indemnités et rémunérations versées au titre de l'exercice

Administrateurs		Montant
AUBOIN	ODILE	4 866 €
BAZIN	JEAN PAUL	5 898 €
BOGINO	DIDIER	3 972 €
BREY	REMI	14 430 €
CASADESUS	JEAN-CLAUDE	324 €
CHAUVET	CLAUDE	9 082 €
DEGIOANNI	MARTINE	4 298 €
EDOUARD	FRANCK	25 378 €
FOLMER	NICOLAS	162 €
GUILLOT	REGIS	648 €
HUVE	CYRIL	324 €
NOWAK	FRANCOIS	34 200 €
PAPALIA	FEDELE	12 624 €
PFEIFFER	DANIEL	2 756 €
PONS	LAURENCE	2 268 €
POTIER	FREDERIC	2 432 €
PULCINI	FRANCK	162 €
RAMIREZ	JEAN-PIERRE	22 568 €
ROSSI	SUZANNE	1 376 €
SEVA	ERIC	3 324 €
TOUVRON	GUY	2 988 €
VENTULA	MICHEL	4 622 €
VIGROUX	FRANCK	486 €
Total		159 188 €